

La prévoyance vieillesse alimente un conflit financier de générations

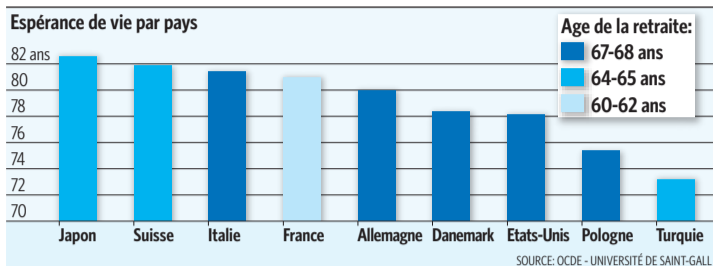
> Assurances
Un report inéquitable de 100 milliards de francs est prévisible
> Une étude universitaire tire la sonnette d'alarme

Willy Boder BERNE

«La situation des assurances de prévoyance vieillesse peut paraître aujourd'hui confortable, mais si le pouvoir politique n'agit pas rapidement, on court vers une rapide dégradation financière et un sérieux déséquilibre entre les générations», explique Martin Eling. Professeur à l'Université de Saint-Gall, il a présenté, mardi à Berne, les conclusions d'une étude sur l'avenir financier de l'AVS (1er pilier) et de la prévoyance professionnelle (2e pilier). L'étude étend au 2e pilier les projections appliquées par l'Office des assurances sociales à l'AVS, en termes de recettes et de dépenses liées à l'augmentation de l'espérance de vie.

Si aucune réforme n'est entreprise d'ici à 2030, le 2e pilier présentera un transfert de 54,7 milliards de francs des personnes actives vers les rentiers. C'est le résultat du blocage du taux de conversion, en rente, du capital accumulé, et de l'augmentation de l'espérance de vie. A cela s'ajoute la charge de l'AVS, qui fonctionne selon un système de redistribution immédiate. Aujourd'hui, trois personnes actives financent une

Le droit à la retraite dure longtemps en Suisse



mulé, et de l'augmentation de l'espérance de vie. A cela s'ajoute la charge de l'AVS, qui fonctionne selon un système de redistribution immédiate. Aujourd'hui, trois personnes actives financent une

Le dispositif suisse, mal adapté à l'augmentation de l'espérance de vie, devient inéquitable

rente AVS. En 2030, elles ne seront plus que deux, ce qui provoquera à cette date un déficit cumulé de 55,5 milliards de francs. Globalement, le transfert de charges de la prévoyance vieillesse des personnes âgées sur les jeunes se monte donc à 100 milliards de francs.

«Ce report est massif, inéquitable et insupportable pour la jeune génération», conclut Martin Eling. Les Suisses, dans ce contexte, sont victimes de leur qualité de vie. En

effet, la Suisse occupe, derrière le Japon, la deuxième place en termes d'espérance de vie, mais offre un droit à la retraite nettement plus tôt que des pays comme l'Italie, l'Espagne ou le Danemark. En Hongrie ou en Turquie, pays qui prévoient aussi un droit à la retraite à 65 ans, l'espérance de vie est inférieure à 74 ans, alors qu'en Suisse, elle atteint presque 82 ans. En Pologne ou aux Etats-Unis, les personnes âgées peuvent espérer vivre de leurs rentes durant sept à dix ans, contre dix-sept ans en Suisse.

Selon l'auteur de l'étude, la Suisse doit absolument combiner l'abaissement du taux de conversion et l'augmentation de l'âge du droit à la retraite afin de respecter le contrat entre les générations et maintenir la santé financière de la prévoyance vieillesse. «Pour compenser le déficit de l'AVS prévisible d'ici à 2030, il faudrait augmenter de trois ans l'âge légal de la retraite», calcule Martin Eling. Quant au 2e pilier, il constate que

le taux de conversion normal devrait être de 5,8%, au lieu de 6,4%, ce qui correspond à une rente annuelle de 58 000 francs, au lieu de 64 000 francs pour un capital accumulé de 1 million de francs.

«Nous avons d'ailleurs choisi un taux de rendement des capitaux à long terme de 3,5%, nettement supérieur aux taux offerts actuellement sur les marchés», explique Martin Eling. Le transfert annuel actuel entre les actifs et les rentiers est estimé à 1,7 milliard de francs. Chaque nouveau rentier reçoit un «cadeau» de 40 000 francs de la part des cotisants au 2e pilier, affirme Martin Eling, qui a pris connaissance des propositions de réforme du conseiller fédéral Alain Berset. Il les trouve toutefois trop timides et trop tardives. «On ne peut pas attendre 2020 avant de changer le système. Il faut le faire beaucoup plus rapidement puisque le fonds de réserve de l'AVS diminuera dès 2019 et que le 2e pilier accuse un découvert de 40 milliards de francs.»

Selon l'auteur de l'étude, la Suisse devrait s'inspirer de réformes mises en place à l'étranger. Au Danemark, l'âge de la retraite est automatiquement relevé dès que l'espérance de vie augmente. La Grande-Bretagne a décidé de relever, par étapes, à 68 ans l'âge de la retraite, alors que l'Allemagne a introduit un modèle de frein aux dépenses. «En Suisse, il faudra travailler plus longtemps, c'est inévitable», conclut Martin Eling.

Quand la Suisse envoie ses pieds de porc en Afrique

> Viande Le boom des exportations d'abats permet d'économiser leur incinération

Pierre-Alexandre Sallier

Des exportations de viande multipliées par quatorze? Dressé mardi par l'Administration fédérale des douanes, le bilan sur le commerce de produits carnés depuis le début de la dernière décennie fait froncer les sourcils à qui-conque aura comparé le prix du faux-filet en Europe. Aussi bon soit-il, le beefsteak alpin n'a guère de chance à l'export, en dehors de quelques spécialités régionales.

Cette intuition se vérifie sur le marché français, troisième débouché à l'étranger: la viande séchée y représente les deux tiers des ventes. Un produit haut de gamme payé 27 francs le kilo à la frontière.

Au Sud, les bas morceaux deviennent rentables

Problème, l'Hexagone n'absorbe que 7% des exportations carnées. Soit moins que... la Côte d'Ivoire, qui, selon les Douanes, achète essentiellement des «abats comestibles de porc congelés», écoulés pour 40 centimes le kilo.

Alors que la consommation en Suisse de tout ce qui ressemble à un cœur, une oreille ou un pied de porc est «en baisse depuis des années, ces spécialités restent très demandées dans de nombreux pays», explique-t-on chez Bell, le plus grand groupe de boucherie en Suisse. Abidjan apparaît ainsi comme la porte d'entrée vers l'Afrique – non musulmane – pour ces morceaux bon marché. Surtout, les

abatteurs helvétiques font une bonne affaire: s'ils leur restent sur les bras, ces abats doivent être incinérés au centre de Centravo, à Lyss (BE). «Selon les produits et le tonnage, cette destruction coûte entre 20 et 40 centimes le kilo», explique-t-on chez Proviande, l'interprofession suisse de la filière.

Pour l'Asie

La présence de l'Allemagne au premier rang des acheteurs de bas morceaux Swissmade – elle absorbe les trois quarts des exportations – semble balayer cette vision d'une filière rentable vers les pays moins aisés. D'autant plus que ses achats ont «été multipliés par 47 depuis 2000», selon les Douanes.

Ces chiffres ne reflètent pourtant rien le regain d'une passion tout allemande pour la triperie. «Ces produits sont très consommés en Asie, or les tonnages suisses sont trop petits pour remplir des cargos», rappelle Proviande. Les pieds de porc suisses ne font que transiter par les ports allemands. Avant de finir dans les bols asiatiques. Comme les montres, l'envolée des exportations de viande depuis douze ans – de moins de 2000 tonnes à plus de 26 000 tonnes – fait donc écho à l'amélioration du niveau de vie des pays émergents. La progression plus limitée – un tiers seulement, à 85 millions en 2011 – des recettes tirées de ces ventes reflète cependant encore un penchant pour les morceaux économiques. A la différence des montres.

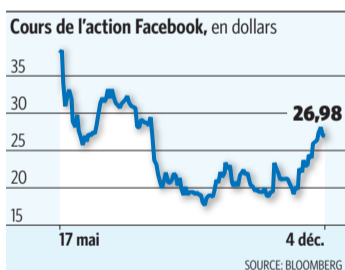
Facebook proche de régler une «class action»

> Internet Des millions d'utilisateurs sont éligibles pour recevoir des dédommagements

Angel Fraley, Paul Wang et Susan Mainzer. Ces trois Américains lambda font partie des plus de 800 millions d'utilisateurs de Facebook. Mais le réseau social dirigé par Mark Zuckerberg les connaît beaucoup mieux que les autres. Car le 11 mars 2011, les trois internautes avaient porté plainte contre Facebook pour utilisation illégale de leurs données à des fins commerciales. Ce conflit en justice, qui avait abouti à la formation d'une «class action» («plainte collective») approche de son épilogue. Dans la nuit de lundi à mardi, un juge de San Francisco a donné son accord pour un règlement à l'amiable entre les plaignants et Facebook.

Le procès portant sur les «sponsored stories» devrait ainsi être évité. Dans leur plainte, Angel Fraley, Paul Wang et Susan Mainzer (entre-temps rejoints par d'autres internautes) affirment que le réseau social utilisait sans leur con-

Rebond récent



sentement des informations qu'ils publiaient, – tels des mentions «j'aime», des statuts ou des données de géolocalisation. Et ce afin de créer des publicités mêlant l'annonceur et l'internaute. Depuis 2011, il suffit ainsi de dire que l'on était dans un café Starbucks ou écrire que l'on est satisfait d'un cabinet de dentiste pour que Facebook puisse en créer une «sponsored story».

Après avoir refusé un premier règlement à l'amiable, le juge Ri-

chard Seeborg a donné son feu vert. Avec plusieurs conditions. Il a refusé que l'argent payé par Facebook soit destiné à des œuvres caritatives. La somme globale – Facebook a provisionné 20 millions de dollars – ira dans la poche des plaignants éligibles. Et ce à concurrence de 10 dollars par internaute, américains exclusivement, selon les documents de justice. De plus, Facebook devra instaurer un système de contrôle et de désinscription (opt-out) – actuellement, il n'existe aucune possibilité de ne pas participer aux «sponsored stories». Le règlement final est prévu pour juin 2013.

«Faim de données»

L'accord en vue permettra-t-il d'apaiser les tensions entre Facebook et ses utilisateurs? Michel Jaccard, associé de l'étude «id est avocats» à Lausanne et spécialisé dans les nouvelles technologies, en doute: «Le réseau social tente

désespérément de gagner de l'argent avec ses utilisateurs. Si «sponsored stories» est modifié, il risque de réapparaître sous une autre forme. Car les annonceurs ont de plus en plus faim des données des utilisateurs: leurs goûts, leur localisation, leur communauté, et bientôt cela en temps réel.» Du coup, estime l'avocat, les plaintes en justice pourraient se poursuivre: «Starbucks veut certainement déjà savoir quand un internaute passe près de l'un de ses cafés, pour immédiatement lui afficher une publicité. Cela risque de devenir intolérable pour de nombreux utilisateurs.»

La possibilité d'un système «opt-out» pourrait ne pas suffire, poursuit Michel Jaccard: «Même un système «opt-in», où l'utilisateur décide de participer volontairement à un programme de publicité, peut-être aménagé de manière très favorable pour Facebook.» **Anouch Seydtaghia**

Les ténors de l'immobilier romand flairent la crise

> Colloque Le secteur pourrait plonger en 2013

Que donne une table ronde réunissant le Vaudois Bernard Nicod, le Genevois Abdallah Chatila et le Valaisan Christian Constantin? Un échange à bâtons rompus sur l'expérience immobilière de personnages emblématiques et hauts en couleur. Le ton était donné mardi, lors de la 7e journée romande des courtiers, faisant état d'une diminution de 10 à 15% des transactions immobilières entre 2011 et 2012. «C'est totalement faux, assène d'emblée Bernard Nicod. Pour le canton de Vaud, nous nous situons plutôt à –28 ou –29%. A Genève, la chute est d'au minimum 18%.»

Et les affaires s'annoncent encore plus difficiles en 2013. «Bâle III et la Finma font perdre les pédales aux banques pour nos crédits [...], l'économie européenne est flasque, l'immobilier est en crise, seuls les promoteurs vaudois au franc-parler. Comment voulez-vous

que nous, Romands, compositions avec un pays voisin à la dérive?» Selon lui, pas moins de 178 projets de construction sont en train de chavirer dans le canton de Vaud.

Monuments du bâti

Son de cloche similaire du côté d'Abdallah Chatila: «Financièrement, je monte mes futurs projets avec une prudence accrue, car nous sommes positivement corrélés à l'Europe. Mais ce n'est pas parce que cela va mal qu'il ne faut rien faire. Les opportunités existent, les crises m'ont paradoxalement toujours permis de gagner de l'argent.»

Les monuments de la construction sont-ils tous pessimistes? «Non, répond Christian Constantin. Nous sommes simplement réalistes. Et, par tempête, seuls les meilleurs marins ou alpinistes survivent.» **Dejan Nikolic**

Dernier vote sur les règles

> Facebook organise une consultation sur ses conditions d'utilisation

Facebook propose depuis lundi à ses membres de voter sur les nouvelles conditions d'utilisation qu'il s'approprie à appliquer. Ces nouvelles règles suscitent des inquiétudes pour les données de ses utilisateurs. Le vote est ouvert jusqu'au 10 décembre à 21h00 suisses. Il se déroule sous l'autorité d'un «auditeur indépendant», assure le groupe dans un message sur son blog officiel.

Sauf mobilisation massive, c'est la dernière fois qu'un tel vote a lieu, puisque les nouvelles règles prévoient justement la suppression de cette procédure introduite en 2009 à la suite d'une précédente polémique.

Le groupe n'est tenu par le résultat du vote que si au moins 30% de ses membres actifs (donc plus de 300 millions) y participent, une barre fatidique jamais atteinte lors des votes précédents. Seuls quelques milliers d'internautes avaient voté mardi, en majorité contre les nouvelles conditions.

Des associations de consommateurs ont mis en cause plusieurs changements prévus, notamment le fait que Facebook puisse désormais combiner les informations personnelles de ses membres avec celles recueillies par d'autres sociétés faisant partie du même groupe, comme Instagram, une application de partage de photos rachetée récemment et gérée jusqu'ici indépendamment. Elles ont fait valoir que cela «soulève des problèmes de protection des données». **LT**

PUBLICITÉ

GONET & CIE | BANQUIERS PRIVÉS DEPUIS 1845

«Des expertises confirmées: gestion de fortune, planification patrimoniale, entrepreneur office et services bancaires.»

Gonet, une vision complète de votre patrimoine.

GENÈVE | 6, BOULEVARD DU THÉÂTRE - 1204 | +41 22 317 17 17
LAUSANNE | 8, RUE DU GRAND-CHÊNE - 1003 | +41 21 317 04 00
WWW.GONET.CH

PUBLICITÉ

GONET | CONSEILS FINANCES S.A.

«Des conseils personnalisés: financements hypothécaires, prévoyance, assurances et services fiduciaires.»

Gonet, une vision complète de votre patrimoine.

GENÈVE | 5, RUE GÉNÉRAL-DUFOUR - 1204 | +41 22 317 88 22
LAUSANNE | 8, RUE DU GRAND-CHÊNE - 1003 | +41 21 317 01 50
WWW.GONETCONSEILS.CH